



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) du 9 février 2022

Lors de sa réunion du 9 février 2022, le CoDERST a examiné les dossiers suivants :

- Projet d'extension d'un élevage avicole, sur la commune de l'Absie, déposé par Monsieur Arnaud PIPET ;
Avis du CoDERST : favorable
- Projet d'extension et de restructuration d'une unité de préparation de plats appertisés, sur la commune de Bressuire, déposé par la SAS COVI
Avis du CoDERST : favorable
- Projet de modernisation et d'évolution d'un ancien site industriel (Heuliez), sur la commune de Cerizay, déposé par la Société CARTOL Industrie
Avis du CoDERST : favorable

À la suite de ces différents avis, ces projets seront autorisés (ou non) par arrêté préfectoral du préfet des Deux-Sèvres.